

Paris, le 2 avril 2014

**Vivendi : communiqué**

Dans le cadre du projet de cession de SFR, et à la demande de Madame Colette Neuville, un huissier a voulu intervenir au siège de Vivendi ce jour pour avoir accès à des documents.

Au vu du caractère extravagant de cette démarche, les avocats de Vivendi ont opposé un refus à cette intrusion perturbatrice et saisiront le juge des référés.

***A propos de Vivendi***

*Vivendi regroupe plusieurs entreprises leaders dans les contenus, les médias et les télécommunications. Groupe Canal+ est le numéro un français de la télévision payante, présent également en Afrique francophone, en Pologne et au Vietnam ; sa filiale Studiocanal est un acteur européen de premier plan en matière de production, d'acquisition, de distribution et de ventes internationales de films. Universal Music Group est le numéro un mondial de la musique. GVT est un groupe de télécoms et de distribution de contenus/médias au Brésil. Par ailleurs, Vivendi contrôle SFR, le premier opérateur alternatif en France.*

[www.vivendi.com](http://www.vivendi.com)